



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 octobre 2006

Original: français

---

## Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

### Compte rendu analytique de la 239<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 4 août 1998, à 10 h 30

*Président* : M. Farhâdi ..... (Afghanistan)

## Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Rapport du Président concernant le séminaire et colloque d'ONG sur la question de Palestine pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Santiago, du 26 au 29 1998 et le Colloque des ONG sur la question de Palestine pour l'Amérique du Nord, New York, du 15 au 17 juin 1998

Évolution du processus de paix au Moyen-Orient et situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem

Questions diverses

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications au présent compte rendu seront publiées dans un rectificatif.

00-30936 (F)



*La séance est ouverte à 10 h 50.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

1. *L'ordre du jour est adopté.*

#### **Rapport du Président concernant le séminaire et colloque d'ONG sur la question de Palestine pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Santiago, du 26 au 29 1998 et le Colloque des ONG sur la question de Palestine pour l'Amérique du Nord, New York, du 15 au 17 juin 1998**

2. **Le Président** présente son rapport sur deux événements régionaux d'envergure; le premier a eu lieu à Santiago, au Chili, en mai, et le second au siège des Nations Unies, en juin. Le premier est le séminaire et colloque d'ONG pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il a été particulièrement satisfaisant, étant donné le rôle important du Chili dans la région et au sein des organes internationaux, la présence d'une population nombreuse d'origine palestinienne dans le pays et le soutien du gouvernement au peuple de la Palestine, comme le montre l'ouverture récente d'un bureau consulaire dans le territoire qui relève de l'Autorité palestinienne. Le thème du séminaire et colloque d'ONG était « Parvenir à une solution globale, juste et durable de la question de Palestine – le rôle de l'Amérique latine et des Caraïbes » et l'événement a attiré un grand nombre de représentants du corps diplomatique, d'organisations non gouvernementales (ONG), des médias et de différents établissements universitaires de même que de nombreux invités spéciaux du pays hôte.

3. Plusieurs groupes ont examiné et analysé la situation politique actuelle et la situation dans les territoires palestiniens occupés. Le séminaire incluait un atelier intitulé « Mobilisation et collaboration des ONG en Amérique latine et dans les Caraïbes en appui d'une solution juste et globale à la question de la Palestine ». Les ONG participantes ont adopté un plan d'action et élu un nouveau coordonnateur. Un comité de coordination régional des ONG à composition non limitée sur la question de la Palestine a été formé pour entretenir la collaboration avec le Comité et la Division des droits des Palestiniens.

4. Le second événement, à savoir le colloque des ONG pour l'Amérique du Nord intitulé en anglais « Fifty years of dispossession of the Palestinian People » (Cinquante années de dépossession du peuple

palestinien), traduit les profondes préoccupations concernant l'absence persistante d'une solution à la question de la Palestine. Six ateliers ont été organisés pour donner aux ONG l'occasion de formuler des propositions d'action précises touchant les points principaux : les colonies, les fermetures, Jérusalem-Est, les réfugiés, la mobilisation de l'opinion publique en Amérique du Nord et la quatrième Convention de Genève.

5. Le rapport relatif aux deux événements va être diffusé sous la forme d'une publication de la Division des droits des Palestiniens et un résumé des travaux va être inclus dans le rapport du Comité à la cinquante-troisième Assemblée générale.

6. **Le Président** déclare qu'il considère que le Comité désire prendre note de son rapport.

7. *Il en est ainsi décidé.*

#### **Évolution du processus de paix au Moyen-Orient et situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem**

8. **M. Al-Kidwa** (Observateur de la Palestine) déclare que l'adoption de la résolution A/RES/52/250, le 7 juillet, sur la participation de la Palestine aux travaux des Nations Unies est une étape très importante sur le chemin menant à l'obtention du statut de membre à part entière de l'Organisation. Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien devance toujours l'Assemblée générale et les autres organes des Nations Unies pour ce qui est d'accepter la Palestine et rien ne s'opposerait à ce que le Comité donne une suite positive à la résolution en faisant au cours de la prochaine session siéger la Palestine dans l'ordre alphabétique parmi ses membres.

9. Comme suite aux résolutions que l'Assemblée générale a adoptées à l'occasion de la dixième session extraordinaire d'urgence, en particulier la recommandation de convoquer une conférence sur les mesures à prendre pour faire appliquer la quatrième Convention de Genève dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, le Gouvernement de la Suisse a présidé une réunion fermée entre des représentants des deux camps et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Comme prévu, la réunion n'a pas mené à des progrès parce que les Israéliens ont rejeté l'applicabilité de la Convention. La réunion faisait partie d'un ensemble

que le Gouvernement de la Suisse a présenté aux Palestiniens et aux Israéliens.

10. Le Gouvernement de la Suisse a en outre, au début de juillet, distribué aux Hautes Parties contractantes une note proposant la tenue à Genève, du 27 au 29 octobre 1998, d'une réunion d'experts destinée à étudier des problèmes généraux, en particulier dans les territoires occupés, et à chercher des solutions. Sa délégation a essayé de réagir positivement aux efforts de la Suisse tout en soutenant la nécessité de mettre les recommandations de l'Assemblée générale en œuvre; elle était disposée à participer à la réunion d'octobre mais insiste sur la nécessité de tenir la conférence susmentionnée. Le Groupe arabe a décidé de répondre collectivement en confiant au Président du Mouvement des pays non alignés le mandat d'envoyer une note faisant écho à cette position et il espère que le Comité sera prêt à aller dans la même direction. Il est très important de convoquer une conférence pour garantir le respect de la quatrième Convention de Genève dans son application au territoire palestinien occupé.

11. Commentant le processus de paix au Moyen-Orient, il parle des violations constantes des accords actuels par Israël et de la réaction négative des Israéliens aux propositions récentes des États-Unis voulant qu'ils se retirent d'une tranche additionnelle de 13,1 % de la Cisjordanie au cours du deuxième des trois redéploiements convenus qui doivent avoir lieu durant la période de transition. Israël a de fait essayé d'échanger l'acceptation de certaines propositions contre l'annulation du troisième retrait; Israël a aussi essayé de créer une nouvelle catégorie de territoire palestinien qui rendrait un retrait israélien plus difficile. Sa délégation estime que le gouvernement israélien ne dispose plus d'aucun argument justifiant ses tactiques d'obstruction et il est de plus en plus clair que sa position fondamentale reste le refus de mettre les accords en œuvre et d'accepter les résolutions 242 (1967) et 238 (1973) du Conseil de sécurité.

### Questions diverses

12. **M. Quadrud-Din** (Département de l'information) déclare que, depuis son dernier rapport au Comité, la Division de la promotion et des services à l'intention du public a organisé plusieurs activités concernant la question de la Palestine. Deux séminaires à l'intention des journalistes ont eu lieu, le premier pour l'Asie à New Delhi, en Inde, en février 1998, et le

second pour l'Europe à Prague, en République tchèque, en juin 1998. Les réunions ont attiré des journalistes régionaux et des collègues de l'Autorité palestinienne et d'Israël de même que des ONG et des représentants des États membres. Les gouvernements des pays en cause, qui ont apporté toute l'aide nécessaire et fourni d'excellentes installations, ont accueilli ces deux événements.

13. Le programme de stage à l'intention des journalistes et des diffuseurs va de nouveau avoir lieu durant la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale et le Comité va être tenu au courant de son évolution. En 1997, dix stagiaires ont pris part à une session de huit semaines. Enfin, la Division va diffuser les publications qui représentent les résultats des séminaires.

*La séance est levée à 11 h 30.*